

## Classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées au Covid-19

Note : cette liste est fournie à titre indicatif uniquement. Elle n'a pas de caractère légal.

Catégories	Noms des produits	Informations succinctes	Classement SH
I. Trousses d'essai du COVID-19/ Instruments et appareils pour tests de diagnostic	Trousses d'essai du COVID-19	Réactifs de diagnostic fondés sur la réaction en chaîne par polymérase pour test d'amplification des acides nucléiques	3822.00
	Trousses d'essai du COVID-19	Réactifs de diagnostic fondés sur des réactions immunologiques	3002.15
	Instruments et appareils pour test de diagnostic du COVID-19	Instruments utilisés dans des laboratoires cliniques pour diagnostic in vitro	9027.80
II. Vêtements de protection et articles similaires	<b>Protection du visage et des yeux</b>		
	• Masque de protection <i>sans organe filtrant remplaçable ni parties mécaniques</i> , y compris les masques chirurgicaux et les masques de protection jetables en textiles non tissés.		6307.90
	• Masques à gaz <i>avec parties mécaniques ou organes filtrants remplaçables</i> destinés à la protection contre des agents biologiques. Comprend également ces mêmes masques intégrant une protection oculaire ou des écrans faciaux.		9020.00
	• Lunettes protectrices		9004.90
	• Ecrans faciaux en matières plastiques (couvrant davantage que la zone oculaire)		3926.20
	<b>Gants</b>		
	• Gants en matières plastiques		3926.20
	• Gants chirurgicaux en caoutchouc		4015.11
	• Autres gants en caoutchouc		4015.19
	• Gants en bonneterie, imprégnés ou recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc		6116.10
	• Gants en matières textiles, autres que ceux en bonneterie		6216.00
	<b>Autres</b>		
	• Filets à cheveux jetables		6505.00
	• Vêtements de protection à usage médical/chirurgical <i>en feutres ou non tissés, qu'ils soient ou non imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés</i> (tissus des n°s 56.02 ou 56.03). Sont également compris les vêtements non tissés.		6210.10
	• <i>Autres</i> vêtements de protection en matières textiles, en tissus caoutchoutés ou en étoffes tissées, imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés (tissus des n°s 59.03, 59.06		6210.20 6210.30 6210.40

	ou 59.07). Le classement effectif dépendra du type de vêtement et du fait qu'il est destiné aux hommes ou aux femmes. Par exemple, une combinaison intégrale tissée unisexe imprégnée de matières plastiques sera classée dans le n° 6210.50 (Autres vêtements pour femmes ou fillettes).	6210.50	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vêtements de protection confectionnés à partir de matières plastiques en feuilles</li> </ul>	3926.20	
<b>III. Thermomètres</b>	A liquide, à lecture directe	Y compris les thermomètres médicaux standards en verre contenant du mercure	9025.11
	Autres thermomètres	Par exemple, les thermomètres numériques ou les thermomètres à infrarouge à placer sur le front.	9025.19
<b>IV. Désinfectants/ Articles pour la stérilisation</b>	Solution d'alcool	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % ou plus	2207.10
	Solution d'alcool	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 75 %	2208.90
	Désinfectant pour les mains	Liquide ou gel généralement utilisé pour éliminer les agents infectieux sur les mains, à base d'alcool.	3808.94
	Autres préparations désinfectantes	Présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail, telles que les lingettes imprégnées d'alcool ou d'autres désinfectants.	3808.94
	Stérilisateurs médicaux, chirurgicaux ou de laboratoire	Fonctionnant à la vapeur ou à l'eau bouillante	8419.20
	Peroxyde d'hydrogène <b>en vrac</b>	H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> en vrac, même solidifié avec de l'urée.	2847.00
	Peroxyde d'hydrogène <b>présenté en tant que médicament</b>	H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> présenté en vue d'usages prophylactiques en médecine, y compris en tant qu'antiseptique pour la peau. Il ne relève de cette sous-position qu'à la condition d'être présenté sous forme de doses ou dans des formes et emballages pour la vente au détail (même directement à des hôpitaux) pour cette utilisation.	3004.90
	Peroxyde d'hydrogène <b>présenté sous forme de préparations désinfectantes pour</b>	H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> présenté sous forme de solutions nettoyantes pour surfaces ou instruments et appareils.	3808.94

	<b>le nettoyage des surfaces</b>		
	Autres désinfectants chimiques	Présentés dans des formes ou emballages pour la vente au détail en tant que désinfectants ou préparations désinfectantes, contenant de l'alcool, une solution de chlorure de benzalkonium ou des peroxyacides, ou d'autres désinfectants.	3808.94
<b>V. Autres dispositifs médicaux</b>	Scanners de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	Utilisent une machine à rayons X rotative pour imager de fines tranches du corps afin de diagnostiquer des maladies telles que la pneumonie	9022.12
	Appareils d'oxygénation par membrane extra-corporelle (ECMO)	Fournissent une assistance cardiaque et respiratoire prolongée en extrayant du sang du corps du patient pour en éliminer artificiellement le dioxyde de carbone et oxygéner les globules rouges.	9018.90
	Respirateurs artificiels (appareils de respiration artificielle)	Assurent une ventilation mécanique en déplaçant l'air respirable dans et hors des poumons.	9019.20
	Autres appareils d'oxygénothérapie, y compris les tentes à oxygène	Cette sous-position couvre les appareils d'oxygénothérapie complets ainsi que les parties reconnaissables comme étant destinées à ces appareils.	9019.20
	Dispositifs de surveillance des patients - Appareils d'électrodiagnostic	Appareils et instruments électriques ou électroniques destinés à observer dans le temps une maladie, un état ou un ou plusieurs paramètres médicaux. Ce groupe comprend des appareils tels que des oxymètres de pouls ou des stations de surveillance de chevet utilisés pour la surveillance continue de divers signes vitaux. (Note : ce groupe ne comprend pas les dispositifs plus spécifiquement couverts ailleurs, comme par exemple les électrocardiographes (n° 9018.11) ou les thermomètres électroniques (n° 9025.19).)	9018.19
<b>VI. Matériel de</b>	Ouates, gazes,	Imprégnés ou recouverts de substances	3005.90

<b>consommation médicale</b>	bandes, cotons-tiges et articles analogues	pharmaceutiques ou présentés dans des formes ou emballages pour la vente au détail à des fins médicales.	
	Seringues, avec ou sans aiguilles		9018.31
	Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures		9018.32
	Aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires		9018.39
	Kits d'intubation		9018.90
	Draps en papier		4818.90